



INFO TRANSFU

Janvier 2025

VOS INFOS CSE

► PARTENARIATS VACANCES



Le CSE propose des partenariats pour les vacances, avec de la location d'appartements et de mobile-homes. Si vous souhaitez en profiter, RDV sur le site du CSE, dans la rubrique « Nos Partenaires » pour découvrir les offres. Vous pouvez également cumuler ces offres avec la prestation de Remboursements Locations Vacances !! N'hésitez pas à contacter vos élus Cfdt si vous avez des questions !!

► LES CHÈQUES VACANCES 2024 SONT ARRIVÉS !!



Les chèques vacances vont être envoyés sur les sites au plus tard début février. Pour en bénéficier, il ne faut pas avoir fait une demande de prestation de Remboursement Locations Vacances. Le montant qui vous sera attribué dépend de votre tranche de QF 2024. Si ce n'est pas déjà fait, pensez à faire votre déclaration de revenus sur le site du CSE pour 2025 pour ne pas être dans la tranche la moins favorable !!

Points principaux du CSE de décembre 2024

📍 Informations de la direction :

- **Budget national 2025** : suite à l'instabilité politique, le budget 2024 a été reconduit pour 2025. Par conséquent, la subvention de 110 millions d'euros prévue au départ a donc été revue à 100 millions. Pour rappel, l'EFS avait demandé 160 millions en 2024 pour pouvoir fonctionner correctement.
- **Budget régional ETP 2025** : il a été revu à la hausse en prévision du plan plasma : 797,1 ETP contre 781,9 en 2024.
- **Bilan des prélèvements en 2024** :
 - ♦ Baisse des cessions de CGR en 2024 : en novembre, -1,2% par rapport au budget, et -2,8% par rapport à 2023.
 - ♦ Baisse des prélèvements de ST en 2024 de 1.3%, mais les stocks de CGR sont bons en début d'année.

Point de vue Cfdt :

La Cfdt demande une subvention de 160 millions pour le fonctionnement de l'EFS, ce qui avait été indiqué dans le rapport IGAS/IGF. Comment embaucher et mettre en place le plan plasma sans cela ?

L'EFS achète des machines et prévoit des embauches sans budget dédié.

L'Etat soutient fortement le LFB (société privée fabriquant les médicaments dérivés du sang) à coup de plusieurs centaines de million d'euros, mais est beaucoup plus fébrile pour donner quelques dizaines de millions à l'EFS qui est un établissement majeur pour le système de santé français.

Pourquoi ???

- **Actions de cohésions sociales** : la direction a décidé de les reconduire pour 2025.

📍 Projet de mise en place des PALLY BAC en préparation et à l'UCP :

Il s'agit d'un projet du LFB afin de remplacer les ROLLS et les cartons pour l'expédition des plasmas vers le LFB.

Les ROLLS sont très hauts et très lourds, l'utilisation du système Pally permettrait de réduire les risques d'accidents lors de la manutention puisqu'ils sont plus faciles à manœuvrer et moins hauts. Toutefois, chaque caisse de plasma PALLY pèse 2 à 3 kg de plus que les cartons actuels. Les PALLY ne peuvent à priori pas être stockés à l'extérieur sans devoir les nettoyer avant utilisation.

Des achats de lève-caisses sont prévus pour faciliter la manutention des caisses de PALLY, mais ne pourraient pas être utilisés sur la Prépa de Poitiers.

Questions CFDT :

- Il est nécessaire de trouver un lève-caisse qui s'adapte à la configuration de l'activité sur Poitiers, la solution de porter à 2 les caisses ne peut être une solution pérenne.
- La technologie sur les exosquelettes a évolué, il serait nécessaire de s'y intéresser.
- Le lieu de stockage des Pally vides doit être sérieusement étudié, il y a un manque de place à l'UCP et à la Prépa de Bordeaux. En ce qui concerne la Prépa de Poitiers, ils seraient stockés en chambre froide.
- Il faut vérifier que les Pally roulent correctement à -35°C, la documentation indique qu'ils fonctionnent à -30°C.

📍 Mise en place d'astreintes techniques en ITC Bordeaux et Poitiers :

DÉCLARATION CFDT :

Les élus du CSE sont consultés ce jour sur la mise en place d'astreintes techniques de nuit en ITC de Bordeaux et de Poitiers, ainsi que d'astreintes techniques de jour et les week-ends pour Poitiers.

Cette mise en place d'astreintes répond à une obligation afin d'éviter la perte de produits en cas de très rares pannes de matériels. La CFDT se demande encore si une autre solution, moins contraignante pour le personnel et moins coûteuse, n'aurait pu être imaginée ?

D'après certains retours, il semblerait que suivant le site auquel il appartient, le personnel n'aurait pas eu le même niveau d'information sur ce projet. Pour la CFDT, pour qu'un projet soit compris et accepté, il est nécessaire d'intégrer le personnel concerné à sa construction.

D'un point de vue organisationnel, nous constatons une répartition des astreintes non équitable sur le site de Bordeaux. Pour les élus CFDT, cette planification des astreintes est valable à l'instant T, et ne prend pas en compte les évolutions possibles, en termes de personnels et de conciliation vie pro/vie perso. Il serait préférable de présenter une organisation équitable entre tous les personnels (comme pour Poitiers), et laisser ces personnels effectuer les changements qu'ils souhaitent. Ainsi, la direction s'assure de l'équité et anticipe toutes modifications liées aux personnels. En cas de modifications, faudra-t-il reconsulter le CSE ?

D'un point de vue conciliation vie pro, vie perso, cette mise en place d'astreintes va restreindre les personnels dans leurs déplacements sur leur temps de repos, alors qu'il n'est estimé qu'une à deux interventions par an.

D'un point de vue financier, cette mise en place d'astreinte va coûter plus de 50 000 euros par an, toujours pour une à deux interventions sur l'année. L'impact sur la rentabilité de l'activité est important, et aucune mesure n'est décrite pour faire face à cette situation. Pour la CFDT, il n'est pas question de mettre une pression supplémentaire sur le personnel de quelque manière que ce soit pour palier à ce surcoût.

L'EFS est capable de mettre en place des astreintes pour un nombre d'intervention très limité, mais ne le souhaite pas pour les services d'urgence ouvert 24h/24 fonctionnant avec un seul personnel. Cela interroge sur les priorités de l'établissement.

Pour toutes ces raisons, les élus CFDT voteront défavorablement la mise en place de ces astreintes.

📍 Modification de l'organisation de l'IH DEL de Poitiers :

DÉCLARATION CFDT :

Pour la CFDT, la création d'une équipe jour et d'une équipe nuit est un plus pour la conciliation vie pro vie perso, mais également pour la santé au travail.

C'est d'autre part une obligation décrite dans notre accord temps de travail lorsqu'une réorganisation est prévue.

L'objectif de ce projet est de libérer du temps pour la réalisation des tâches annexes notamment.

Toutefois, la CFDT doute que cette mise en place suffise à elle seule à atteindre l'objectif d'optimisation des effectifs et ainsi libérer du temps.

Dans ce service en difficulté, qui a connu les départs des biologistes, de la cheffe d'équipe et de techniciens, la CFDT demande à la direction de s'engager dans un plan d'action plus vaste qui permettra de stabiliser le service. Il est nécessaire de donner un cap à ce service, afin de rassurer le personnel sur l'avenir du site, en termes de conditions de travail et d'évolutions des pratiques.

La CFDT a fait parvenir un ensemble d'éléments à la Direction qui pourrait permettre à court, moyen et long termes de remettre ce service sur la bonne voie tant en termes d'activités qu'en termes de conditions de travail. Les personnels et la CFDT ont fait des propositions. Maintenant, la balle est dans le camp de la Direction.

En attendant, voici quelques thèmes de propositions faites par le personnel qui pourraient rapidement améliorer leurs conditions de travail :

- Revoir les tâches qui incombent au service (réception des tubes HLA, gestion ITC, gestion milieux de cornées, gestion des alarmes),
- La réalisation des différentes transformations des PSL,
- Stopper la réalisation des RAI sur QWALIS comme cela est fait sur les autres sites.

Lors du dernier CSE, la CFDT a demandé l'évaluation des pics d'activité, et l'éventuelle mise en adéquation des effectifs avec ces pics.

Un RETEX est prévu au bout de 6 mois de mise en place de cette nouvelle organisation, mais pour la CFDT, il faut continuer à faire évoluer le service pendant ce laps de temps.

La CFDT restera vigilante et continuera de suivre ce dossier de près.

La CFDT votera favorablement la mise en place d'un pool de nuit en IH Del de Poitiers.



S'engager pour chacun
Agir pour tous

Nouvelle-Aquitaine



BONNE ANNÉE

UNE NOUVELLE ANNÉE AVEC VOUS
ET POUR VOUS

Votre équipe Cfdt
vous présente ses meilleurs voeux
pour cette nouvelle année



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Nouvelle-Aquitaine



S'engager pour chacun
Agir pour tous

Délégué Syndical Central



Délégués Syndicaux Régionaux

Benoît LEMERCIER
☎ 06 31 52 83 77
© lemercier.cfdt@gmail.com

Xavier JACOB
☎ 06 71 57 98 34
© jacob.cfdt@gmail.com

Dominique NOIRAUT
☎ 06 60 48 91 51
© noirault.cfdt@gmail.com